



NOUVEAU

EDITO,

Notre terre est notre pays, notre terre est notre jardin, et nos récoltes sont à l'image de nos cultures.

Nous nous devons de la respecter et de la faire respecter.

Elle est notre mère nourricière pendant toute notre vie, et elle nous reçoit encore à l'issue de celle-ci, sans état d'âme.

Restons donc attentifs aussi à tous ceux qui la travaillent pour leur pain quotidien, pour les autres ou pour leur plaisir, au prix souvent d'un dur labeur.

C'est un des moyens de préserver les valeurs qui nous lient à nos racines ancestrales, sans oublier que la nourriture que nous tirons de cette terre est aussi un des vecteurs de l'évolution de notre humanité.

MF PIAN

MESSAGE

Désir d'Haïti touché
par la disparition de Jean-Luc Terriac
(membre adhérent)
assure à Isabelle, sa femme et à ses enfants,
toute sa sympathie.

Rubriques du bulletin

- 1 La coopération décentralisée
- 2 Bosmetal, les forgerons du vaudou
- 3 Horizon 2004, Haïti...un autre regard
- 4 Nouvelles d'Haïti
- 5 Brèves

1 LA COOPERATION DÉCENTRALISÉE

Dans le petit article de décembre concernant la venue d'Orémil Gousse, il est fait mention de la coopération décentralisée. Quelle est-elle exactement?

Je vais tenter de démontrer que ce type de coopération peut être complémentaire, de celle menée par les partenaires de FONHSUD et notamment DÉSIR D'HAÏTI. Dans les années 1970, le monde alors en période de décolonisation est en pleine mutation. La France des années 80 connaît la décentralisation et l'apparition de nouvelles structures administratives comme la Région et le regroupement de communes. L'émergence des pouvoirs locaux dans les pays du sud de façon

concomitante avec la décentralisation en France va être l'occasion, en France du moins, d'un nouveau type d'échange avec les pays du Sud. Cette nouvelle forme de partenariat plus concret et plus technique que le jumelage porte le nom de "**coopération décentralisée**".

1 L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

Avant de donner quelques caractéristiques de la coopération décentralisée, il me paraît utile de faire un détour par la coopération centralisée qui porte en France le nom "**d'aide publique au développement**".

L'aide publique, c'est à dire celle apportée par des États à d'autres États (**aide bilatérale**) ou transitant par des agences spécialisées comme le FMI ou la Banque Mondiale (**aide multilatérale**) a été instituée après la deuxième guerre mondiale.

La **BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement)** a été créée pour permettre à l'Europe de se relever des destructions de la deuxième guerre mondiale. Le plan Marshall fut un volet essentiel de cette stratégie de reconstruction d'une Europe en ruine. En 1955, cette aide va se reporter vers le Tiers Monde.

Deux notions essentielles font alors leur apparition dans la théorie économique mondiale :

- **Le développement**
- **L'aide**

Jusqu'à cette époque, on n'avait pas encore théorisé la possibilité qu'un État puisse se développer à partir de ressources extérieures autres que celles tirées du commerce extérieur et de l'emprunt. En 1949, les Nations-unies ont créé le "Programme élargi d'assistance en vue du développement économique des pays sous-développés" qui deviendra en 1965 le PNUD (Programme des Nations-unies pour le Développement).

En 1970, les Nations-unies émettaient le souhait de voir les pays développés consacrer 1% de leur richesse à l'aide au Tiers Monde. Quelques années plus tard, elles réajustaient leurs prétentions en fixant le seuil à 0,7% du PNB. Très peu de pays franchissent ce seuil à l'exclusion des pays scandinaves et des Pays Bas.

En 2000, la France ne consacrait à l'aide publique que 33,9 milliards de francs, ce qui représente moins de 0,4% du PIB. Ce n'est pas brillant et, circonstance aggravante, cette aide diminue chaque année un peu plus. En sept ans, elle a fondu en pouvoir d'achat de 40%.

Cette évolution ne doit évidemment rien au hasard. Lorsqu'il s'agit de comprimer les dépenses publiques, comme s'y emploie les pays européens confrontés à la nécessité de montrer à leur opinion publique qu'ils ne gaspillent pas les ressources, l'aide au développement apparaît comme une source potentielle intéressante d'économie.

Les pauvres sont souvent moins bruyants que les riches et ces pauvres-là sont, en plus, à l'étranger si bien qu'on les entend encore moins. Par ailleurs ce type d'aide n'a plus vraiment la cote. Les capitaux privés ne sont-ils pas des leviers de croissance plus efficace qu'une aide qui, trop souvent finance la bureaucratie plutôt que l'essor de la production ? Du commerce, pas de l'aide disent les anglo-saxons ! C'est oublier que le développement ne naît pas dans un désert et que si l'aide publique au développement a un sens c'est justement pour que les hommes soient mieux soignés, mieux reliés, mieux

formés. Il me semble, aujourd'hui, que l'aide publique, loin d'être désuète, devient une alternative au modèle du marché mondial.

2 LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La coopération décentralisée c'est l'aide apportée par une collectivité locale française : une commune, une région, un département, un regroupement de communes à une autre collectivité d'un pays du sud.

Depuis les années 80 un nombre croissant de municipalités, de départements et de régions se sont engagés, avec le soutien de leurs administrés, dans une action internationale aux côtés des communautés défavorisées des pays du sud et de l'Est européen. Fidèles à leur mission de développement local, ces collectivités territoriales coordonnent une multiplicité d'initiatives auxquelles elles apportent non seulement un surcroît de crédits nationaux mais aussi de cohérence de crédibilité et d'efficacité.

Une nouvelle forme d'engagement est née, plus souple que l'aide publique au développement, plus durable aussi que certaines initiatives d'associations ou d'ONG. Paradoxalement, les collectivités locales, en aidant à développer les infrastructures d'une municipalité étrangère font d'une certaine façon de la politique étrangère et empiète sur ce qui appartient en France au domaine réservé de l'État.

Pourtant en 1992 une loi officialise leurs interventions et admet que "les collectivités territoriales (...) peuvent conclure des conventions avec des collectivités étrangères (...) dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France".

En moins d'une décennie, la coopération décentralisée fait désormais partie de la politique de développement de nombreuses collectivités territoriales françaises : la totalité des régions, la moitié des départements et la grande majorité des grandes villes et villes moyennes françaises soutiennent aujourd'hui près de 6000 programmes internationaux dans pas moins de 114 pays. Tous crédits confondus, les collectivités territoriales auraient engagé aujourd'hui dans la coopération internationale environ 1,5 milliards de francs qu'il faut comparer aux 33,9 milliards de francs de l'aide publique au développement.

Le financement apporté par les collectivités locales entraîne parfois des aides importantes de l'Union européenne ou de l'État français. Le champ d'action de la coopération décentralisée est très large : mise en place d'une administration locale, d'un système de santé, d'éducation, de transport mais aussi d'un réseau d'eau, d'assainissement et d'électricité. S'ajoutent à ces programmes conséquents la lutte contre la pauvreté ou le soutien à l'activité économique locale par des micro crédits.

Il faut bien noter que la coopération décentralisée n'est pas une démarche diplomatique mais plutôt une démarche de partenariat ou la compréhension de l'autre, les rencontres, les relations affectives jouent un rôle fondamental.

Dans une action de coopération décentralisée le rôle de la municipalité est de transformer l'élan de solidarité en une action coordonnée et durable. Pour cela, elle doit

développer auprès de ses administrés une prise de conscience citoyenne et un engagement local qui en redynamisant le lien social et la démocratie participative, favoriseront en retour le développement de la commune. En définitive cet engagement dans la coopération décentralisée bénéficiera à toute la communauté.

Pour illustrer cet effet miroir je vais prendre deux exemples :

Le premier concerne la commune de Champigny en banlieue parisienne.

Écoutons M Georges Charles, adjoint au maire, qui a mis en place avec les jeunes de Bois-l'Abbé, un îlot sensible dont la population est à 25% au chômage, un projet dans un camp de réfugiés palestiniens près d'Hébron :

"Ces jeunes se sont très bien reconnus dans d'autres exclus. Ils ont puisé dans leur engagement pour d'autres la prise de conscience nécessaire pour changer leur propre vie. A leur retour, ils ont voulu établir un projet collectif qui a débouché sur un programme éducatif de quartier. Par la suite, beaucoup d'entre eux sont retournés à l'emploi ou à la formation". Le deuxième exemple concerne la commune de Grande-Synthe, près de Dunkerque, dans le nord de la France. M. Michel Hauchart maire adjoint et délégué à la coopération internationale qui accompagne plusieurs opérations de développement social urbain notamment en Afrique déclarait *"La solidarité internationale contribue à faire naître des citoyens responsables et engagés."*

Les élus comme les citoyens des pays riches ont beaucoup à apprendre des pays pauvres : le développement n'est pas à sens unique. Dans certains cas, l'action internationale peut même se révéler importante pour le développement de la municipalité du pays du Nord. Je voudrais, à ce sujet, évoquer l'expérience de Romans-sur-Isère qui affronte, avec l'effondrement de l'industrie du cuir une situation difficile : la population est à plus de 20% au chômage et cette ville de 33000 habitants consacre 30 millions par an à la fonction sociale. Pourtant cette ville investit 600 000 francs dans l'action internationale en Palestine, au Maroc, en Tunisie et en Arménie. M. Frédéric Deshayes, chargé de mission des affaires européennes et internationales explique: *"Nous avons lancé un programme dans lequel d'anciens ouvriers du cuir forment des cordonniers tunisiens. L'action internationale nous sert de moteur pour l'insertion sociale chez eux mais aussi chez nous"* Il ajoute qu'ils ont obtenu des résultats très positifs vis-à-vis des jeunes amenés à découvrir leurs pays d'origine ou celui de leurs parents: *"Lorsqu'ils reviennent, ils se surprennent à dire "Nous les Français". Le voyage leur a permis de se resituer, de faire le lien et finalement de mieux s'insérer dans leur pays, la France"*

Comme vous le savez la mondialisation, fondée sur un libéralisme sauvage, construit paradoxalement un monde de plus en plus morcelé et produit une fragilisation des valeurs universelles. La coopération décentralisée oppose, d'une certaine façon, à la mondialisation des capitaux celle des mouvements civiques généreux et démocratiques. Elle permet à de simples acteurs de terrain, avec l'aide de leurs élus, de reconstruire "un capital social" qui sache combiner la prise d'initiatives, la mise en place d'organisations collectives solidaires et la responsabilité citoyenne.

3 DÉSIR D'HAÏTI ET LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Avec la SIDI et le CCFD, DÉSIR D'HAÏTI est partenaire de FONHSUD. Comparée à ses deux partenaires du Nord, la contribution de notre association est modeste. Ses revenus proviennent des cotisations des adhérents, de dons ou encore de ventes exceptionnelles d'artisanat. En octobre 2001, nous remettons à Orémil Gousse un chèque de 15 000 francs complétant ainsi l'aide du CCFD et de la SIDI.

De façon très simplifiée, la SIDI re-finance le micro crédit tandis que le CCFD et DÉSIR D'HAÏTI contribuent à assurer les frais de fonctionnement de FONHSUD.

Comme l'action de FONHSUD vis à vis des paysans du sud d'Haïti est en pleine croissance, DÉSIR D'HAÏTI même si ce n'est pas sa vocation première, a souhaité aller plus loin en s'appuyant sur les deux villes du nord-ouest de Seine et Marne avec lesquelles, elle entretient des relations privilégiées. Avec elles, DÉSIR D'HAÏTI souhaite monter un dossier de coopération décentralisée dans lequel la Région d'Ile de France pourrait jouer un rôle majeur.

De cette manière, DÉSIR D'HAÏTI fidèle à sa mission de mise en relation pourrait fortifier le partenariat du Nord et permettre à FONHSUD d'être plus efficace encore avec les paysans du sud d'Haïti.

Cette aide ne représente peut-être qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins d'Haïti mais elle est aussi une graine d'espérance qui mérite que l'on se batte pour elle.

Gérard Aleton

2 Bosmetal, les forgerons du vaudou

Croix-des-Bouquets, centre agricole situé à l'est de Port-au-Prince, à Haïti, est un des hauts lieux du vaudou. En 1953, un visiteur de l'île du nom de Dewitt Peters découvre dans le cimetière des croix étranges, portant des motifs rappelant les "vévé", ces symboles des dieux traditionnellement tracés au sol avec de la poudre de couleur. Il finit par rencontrer leur auteur, Georges Liautaud, né en 1899, un forgeron, réparateur occasionnel de pompes à eau, et lui demande "pourquoi ne pas faire de la sculpture?". "Pourquoi pas ?" répondit sans doute Liautaud, puisqu'en Haïti rien n'est impossible. En tout cas c'est ainsi qu'allait naître il y a quarante ans une nouvelle forme d'expression artistique. Liautaud devint le premier "bosmetal" ("artisan du fer") de l'île d'Haïti.

Un art de la récupération

En raison de l'extrême pauvreté de l'île, le premier problème qui allait se poser était celui des matières premières : le fer, tout d'abord, et ensuite le charbon, nécessaire à la forge. La récupération allait fournir la solution sous la forme de gros bidons de fuel hors d'usage, le "dwoums" (créolisation de l'anglais "drums"). Achetés aux environs de l'aéroport ou sur les docks, le "dwoums" sont amenés à Croix-des-Bouquets, passés au feu, décapés, coupés puis aplatis à la force des bras et des jambes, martelés pour donner des plaques de quatre mètres carrés et des ronds de soixante centimètres de diamètre.

Commence alors le travail du bosmetal, qui trace à la craie ou avec un clou le dessin de l'oeuvre. Elle sera ensuite découpée au burin et au marteau par ses aides et apprentis. Le maître apporte par son martelage, la finition, le relief, les détails, et signe.

Une "école" artistique mondialement reconnue

La forge de Liautaud fut vite entourée d'apprentis et d'élèves. Père d'une technique aujourd'hui mondialement reconnue, il forma Serisier Louis-Juste et fut à l'origine d'une longue lignée

d'artisans du fer découpé dont sont issus Gabriel Bien-Aimé, les frères Balan et Serge Jolimeau.

Abusivement qualifiés de naïfs, ces bas-reliefs révèlent un grand sens de la composition : pleins et vides, lignes majestueusement décoratives, s'organisent pour faire vivre des bestiaires fantastiques, des arbres de vie magique et des soleils éclatants inspirés essentiellement du vaudou.

3 Horizon 2004, Haïti ... un autre regard

Ils partirent plusieurs centaines de milliers, durant trois siècles environ, pour ne plus jamais revenir. Loin de leurs forêts natales et de leurs familles, de l'autre côté de l'Atlantique, ils connurent l'enfer de l'esclavage après celui de la traversée négrière au fond des cales. Trois siècles d'horreurs quotidiennes parsemés de luttes au bout desquelles, ils finirent par conquérir leur liberté.

Deux cents ans déjà, depuis que ces hommes et ces femmes venus des côtes africaines dirent non à l'ignominie, brisèrent leurs chaînes et fondèrent en 1804 sur la terre d'Haïti, au prix du sang, le premier État noir du monde. Un événement historique sans précédent.

Mais là ne s'arrêtait pas leur épopée révolutionnaire. Il fallait bâtir une nation et répondre à tous les défis, politiques, économiques, et sociaux qu'implique une telle tâche ; cela au milieu d'un univers international hostile, qui n'appréciait guère l'irruption sur la scène de l'Histoire de ces "hordes d'esclaves" qui venaient troubler l'ordre du monde. Le bruit des chaînes qui tombèrent en Haïti résonna partout dans les Amériques et inquiéta l'Europe. Les difficultés s'annonçaient tout aussi bien internes qu'externes, et immense donc l'oeuvre de cette nation à édifier : un tissage de destins d'hommes et de femmes descendants de différentes tribus africaines, une langue créole à enrichir, une religion à réinventer, une liberté à défendre : autant d'éléments constitutifs d'une commune destinée. L'identité nationale prenait forme dans le métissage de l'Occident et de l'Afrique. Un métissage d'où est née cette culture afro latine qui, depuis deux siècles environ marque "l'âme haïtienne" et sert de creuset au vécu quotidien.

De 1804 à, nos jours, long se révèle le chemin parcouru empreint de revers et de gloires. Fils rebelle des Lumières, conçu dans l'aventure douloureuse du colonialisme, le jeune Etat-nation allait connaître toutes les péripéties d'une société de classes.

Malgré les progrès réalisés, le rêve d'une nation prospère et moderne reste toujours à accomplir. Et, à la veille de commémorer le bicentenaire de l'indépendance, nous ne pouvons point ne pas nous regarder dans le miroir de l'Histoire, observer les marques du temps et saisir pleinement ce que nous sommes et ce que nous souhaitons devenir.

Sur ces visages d'enfants, d'hommes et de femmes, qui nous entourent chaque jour, se poursuit le destin de l'esclave d'hier ou de l'homme libre qu'il devint en 1804.

Comment ne pas laisser nos pensées remonter le cours du drame ! Au-delà des heures fastes et sombres du passé, ces visages demeurent porteurs de tous nos espoirs. Ils sont la voix de ce miroir, l'appel d'un autre regard pour ce qui est à la fois un héritage et un avenir commun à fructifier.

Cet autre regard, tourné vers l'horizon 2004, s'accompagne aujourd'hui de celui des amis du peuple haïtien. Célébrer un anniversaire, ce n'est pas seulement se souvenir et se glorifier, c'est aussi envisager l'avenir. Ainsi, cette célébration sera l'occasion d'un nouvel élan national, dans lequel le Gouvernement et toutes les composantes de la société haïtienne devront se retrouver pour poursuivre le rêve des aïeux et construire une nation démocratique et prospère.

Etzer Charles,

Ambassadeur d'Haïti auprès de l'Unesco

4 Nouvelles d'Haïti

Nattacha Boyer, nous pourrions l'appeler la femme de terrain de FONHSUD !

Nous vous l'avons déjà présentée, c'est elle qui aide les paysans à mettre en place des micro-crédits pour réaliser leurs projets.

Elle est venue en France le mois de janvier pour suivre une formation organisée par le CIDELE à l'université de Lyon, sur le thème "les micros crédits et le développement". Avant de repartir pour Haïti, nous avons eu la joie de l'accueillir le week end des 2 et 3 février.

Elle a pu participer le samedi au lancement de la campagne de carême organisé par le CCFD et le Diocèse de Seine et Marne à la ferme d'Yau à Roissy en Brie. Elle a pris part à la table ronde avec les élus de Brou, de Roissy et d'autres communes voisines ainsi que toutes les associations présentes. Ils ont débattu sur le thème "ensemble pour bâtir la paix pour le développement".

Après un repas malgache préparé par "SOS Madagascar" la soirée s'est terminée par les chants de la chorale "les couleurs du siècle".

Le dimanche c'est autour d'un repas que les membres de Désir d'Haïti et Bernard Taillefer de la SIDI ont discuté à bâtons rompus, toujours avec le même plaisir de se retrouver pour parler d'Haïti.

Nous avons reçu un E-mail de Nattacha qui a apprécié l'accueil de Désir d'Haïti et nous transmet toute son amitié.

Christiane Esteves

5 Brèves

A l'initiative de l'ambassade d'Haïti a été organisé le 16 décembre dans la Maison pour tous du 11^{ème} arrondissement, un forum de toutes les associations haïtiennes. Le but était de faire connaître Haïti et de faire se rencontrer les membres des associations qui oeuvrent pour Haïti. Les stands étaient orchestrés selon des thèmes humanitaires, sanitaires, culturels, artistiques, et culinaires.

Réservez dès à présent votre soirée du **9 novembre 2002**, car Désir d'Haïti a réservé la salle des Variétés à Vaires-sur-Marne pour une représentation des "Misérables" par la compagnie du Loing. Nous réaliserons le même jour une exposition au Centre des Arts et Loisirs et proposerons de surcroît un petit repas sur place avant d'aller aux Variétés.

5 Divers

RECETTE : Poulet et riz au gratin

pour 4 personnes : 1 poulet de 1,2-1,5 kg, 3 c. à soupe d'huile, 500 g de riz long, 250 g de gruyère râpé, 4 ou 5 tomates, chapelure.

Couper le poulet en morceaux et les faire dorer dans l'huile, de façon à obtenir une fricassée. Désosser les morceaux et hacher la chair.

Faire cuire le riz dans deux fois et demie son volume d'eau.

Dans un plat à four, étaler une couche de riz, une couche de poulet haché et une couche de gruyère râpé. Répéter l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients, en terminant par une couche de poulet. Saupoudrer de gruyère râpé.

Préparer une sauce tomate avec les tomates pelées et coupées en dés et la sauce de cuisson du poulet.

Napper le plat de sauce tomate, parsemer de chapelure et faire gratiner au four.

Servir bien chaud et bon appétit.